

Rédigez votre document unique en conformité avec vos obligations 7 heures

Objectif général

Une journée pour répondre à une obligation pour toute entreprise avec au moins un salarié : élaborer un document unique. Comprenez la réglementation des risques professionnels, les méthodes pour les évaluer et élaborer un plan de prévention.

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié

Durée

7 heures

Pré-requis

Avoir une fonction d'encadrement avec a minima un salarié ou un apprenti.

Plages horaires

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme

Matin

Les enjeux de la prévention (juridiques, économiques, et humains) selon les codes du travail, de la sécurité sociale, pénal, arrêtés...

La réglementation et les obligations de l'employeur.

Explication et exemples des différents moyens de préventions : organisationnels, techniques, humains.

Après-midi

Mise en application de la méthode d'évaluation des risques.

Elaboration de son propre document unique.

Elaboration du plan de prévention.

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint **en classe virtuelle (visioconférence) sur Google Meet**
- Animation par des consultants experts dans le domaine.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Pour plus d'informations

Service Formation Continue - Par territoire :

04 : formationcontinue04@cmar-paca.fr
04 92 30 90 97_- 06 70 27 71 76

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr
04 92 52 80 15

06 : formationcontinue06@cmar-paca.fr
04 92 12 53 45

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr
04 91 32 24 70

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr
04 94 61 99 65

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr
04 90 89 20 40

<https://www.cmar-paca.fr/catalogues-des-formations>